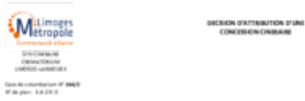


Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Mémoire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de Gestion Communautaire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 22 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2025.

Le conseil a délibéré sur le dossier relatif à la concession cinéraire n° 364\_2.

Il a décidé d'attribuer une concession cinéraire n° 364\_2 au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARRÊTÉ** : Le conseil communautaire de Limoges Métropole a décidé d'attribuer la concession cinéraire n° 364\_2 au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 1** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée pour une durée de 10 ans, prorogable de 10 ans, à compter du 1er janvier 2025.

**ARTICLE 2** : La concession est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 3** : Lors d'un décès d'un titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1, la concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 4** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 5** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 6** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 7** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 8** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 9** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

**ARTICLE 10** : Cette concession cinéraire n° 364\_2 est attribuée au titulaire de la concession cinéraire n° 364\_1.

### DÉCISION

# Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 364\_2

1 DOCUMENT - Publié le 27 Janvier 2025

 **DEC\_FUNER\_364\_2\_ATTRIBUTION\_CONCESSION.pdf**  
(.pdf, 318,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**